

ÉTUDES Apiculture



● **Avril 2025**

La production, le marché et la consommation de la propolis en France

En 2024, les cabinets CERESCO et APIMEDIA ont réalisé pour FranceAgriMer une étude sur les filières pollen et propolis en France. Cette étude dresse un portrait de la production de pollen et propolis, des échanges importés et exportés, des différentes voies de valorisation, des débouchés et des marchés en France. L'analyse a également permis d'identifier les difficultés et leviers associés au développement de ces filières et de formuler des premières recommandations pour accompagner leur structuration.

La présente synthèse réunit les principaux résultats de l'étude concernant **la filière propolis**. Une synthèse équivalente concernant la filière pollen est également disponible.

Des axes de réflexions pour le développement de la filière ont été travaillé pendant l'étude mais ne sont pas présentés dans cette synthèse.

Objectifs et méthodologie

Les exploitations apicoles peuvent développer une diversité de produits : miel, gelée royale, pollen, propolis, cire, ou encore élevage de reine ou d'essaims. Si les productions de miel et de gelée royale sont de mieux en mieux connues et suivies, la filière apicole dispose de peu de données sur les autres produits issus de la ruche, notamment le pollen et la propolis.

Afin d'accompagner les professionnels dans la production de pollen et de propolis et de conduire une réflexion stratégique sur le développement de ces filières, FranceAgriMer souhaite disposer de données détaillées sur ces productions et leurs marchés. Ces résultats ont vocation à alimenter la réflexion des pouvoirs publics mais également des de l'ensemble des acteurs de la filière.

L'analyse s'est appuyée sur les ressources suivantes :

- Des données bibliographiques : Observatoire 2024 de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche (données 2023, FranceAgriMer), les enquêtes de production 2023 ADA-ITSAP, ainsi que les publications techniques d'ADA France et ADA Auvergne-Rhône-Alpes ;
- 115 producteurs interrogés, représentant environ 13 % de la production française (enquête en ligne, entretiens téléphoniques et en vis-à-vis) ;
- 25 entretiens auprès d'acheteurs et utilisateurs de pollen et propolis (grossistes et négociants de produits de la ruche, industriels du miel, laboratoires des secteurs de l'apithérapie et des compléments alimentaires, acteurs de la distribution et vendeurs d'équipements apicoles...), ainsi que des experts internationaux.

Définition préalable :

Il existe 3 principaux types de propolis définis selon leur couleur, leur bassin géographique et leur origine botanique :

- La **propolis brune**, tempérée méditerranéenne boréales, type *Populus* – que l'on retrouve en France et en Europe
- La **propolis verte**, tropicale, type *Baccharis* ;
- La **propolis rouge**, tropicale, type *Dalbergia* et *Clusia*.

Depuis 2024, une norme ISO (n°24381) encadre la définition et la caractérisation de la propolis d'abeille.

La production de propolis en France

Chiffres clés

La production de propolis déclarée en France est de 4,2 tonnes¹. Cette évaluation pourrait être sous-estimée, les retours d'acheteurs laissant présumer l'existence d'entre 5 et 10 tonnes de propolis produite en France. Près de deux tiers des volumes est récolté en bio contre un tiers en conventionnel. Dans l'échantillon enquêté Ceresco-Apimedia, les apiculteurs se répartissent en parts égales entre agriculture conventionnelle et biologique, deux tiers des volumes sont récoltés en bio.

Cette production est présente chez un peu moins de 2 % des apiculteurs français. Cependant, le profil de production dépend beaucoup de la taille d'exploitation : les professionnels de taille importante (> 400 ruches) représentent 43 % des volumes produits.

Estimation des volumes produits par taille d'exploitation

Propolis	< 50 ruches	50-149 ruches	150-199 ruches	200-399 ruches	> 400 ruches
Part d'apiculteurs produisant de la propolis	0,8%	9,0%	11,5%	10,6%	10,1%
Nombre d'apiculteurs correspondants (hyp.)	469	240	82	148	89
Production estimée, en kg (hyp.)	135 kg	620 kg	440 kg	1 230 kg	1 800 kg
Moyenne de production par apiculteur (hyp.)	0,3 kg	2,6 kg	5,4 kg	8,3 kg	20,2 kg

* Hyp : issus calculs CERESCO à partir d'hypothèses sur les rendements et la part de ruches collectées.

Source : étude sur la production, le marché et la consommation de pollen et de propolis en France –Ceresco pour FranceAgriMer

La moitié de la production est réalisée par des apiculteurs ayant un atelier propolis depuis 5 ans ou moins, on constate des profils légèrement plus féminins.

La production est influencée par le type de flore, l'essentiel étant issue du peuplier (il en existe cependant issue d'autres essences). Les régions prédominantes pour la production de propolis sont l'Auvergne-Rhône-Alpes (20 %), le Grand Est (13 %), la Bourgogne-Franche-Comté (12 %), la Nouvelle-Aquitaine (12 %) et PACA (12 %)¹.

Repères technico-économiques

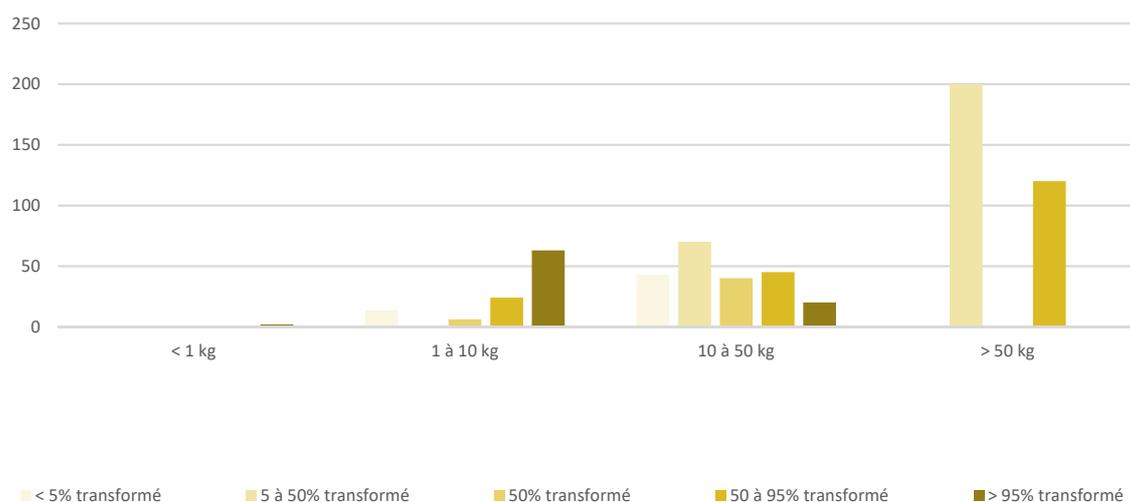
Il existe deux méthodes pour collecter la propolis : par grattage des hausses des ruches après la saison ou en posant des grilles sur les hausses qui sont regroupées à la fin des récoltes de miel. La récolte des grilles se fait en général une fois par an en fin de saison (août à octobre), la propolis est aisément stockable et la collecte peut se faire en saison creuse. La production par ruche s'approche de 100 g/colonie. Certaines sous espèces comme l'abeille caucasienne produisent significativement plus de propolis que les autres.

Après une étape de tri visant à écarter les impuretés diverses, la propolis peut être conditionnée en format brut ou être transformée : par extraction alcoolique pour produire un alcoolat, puis parfois une évaporation de l'alcool pour produire un extrait mou (1 kg de propolis brute donne 0,5 kg d'extrait mou). Ces produits intermédiaires peuvent être intégrés comme ingrédients dans divers produits finis (alimentaires, apithérapie, hygiène...).

La pratique de la transformation dépend principalement des volumes produits, les plus gros opérateurs vendant proportionnellement plus de produits bruts.

¹ FranceAgriMer - Observatoire 2024 de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche (données 2023)

Choix de transformation selon le volume produit



Source : étude sur la production, le marché et la consommation de pollen et de propolis en France –Ceresco pour FranceAgriMer

La part de non transformé est d'autant plus importante dans les exploitations en agriculture biologique.

Les producteurs commercialisent majoritairement en vente directe (63 % des apiculteurs). Les prix observés affichent une grande variabilité (avec un rapport de 1 à 5 voire 15). Pour la propolis brute, les tarifs auprès des grossistes sont observés de 90 à 230 €/kg, tandis qu'ils sont proches des 500 €/kg en circuit court. Pour la propolis transformée, son prix dans les alcoolats ou les mélanges miel propolis est proche de 1000 €/kg. Le circuit des grossistes sur la propolis brute est le seul qui distingue la valorisation en agriculture biologique par rapport au conventionnel (+ 20 % pour le prix en agriculture biologique).

L'intérêt technico économique de l'atelier propolis est plutôt favorable, avec un très faible investissement initial et un temps de travail passé sur l'atelier raisonnable (4,9 % du temps passé pour 5,3 % du chiffre d'affaires sur l'exploitation). Par ailleurs le temps de travail nécessaire peut-être décalé en dehors des périodes de forte charge de travail (automne, hiver), ce qui peut représenter un intérêt organisationnel.

Le choix de cette production est fortement lié à une volonté de diversification sur l'exploitation mais toutes les raisons évoquées par les enquêtés concourent à favoriser la production de propolis (rentabilité, faible temps passé, demande forte...). Les apiculteurs qui ne produisent pas de propolis évoquent principalement le manque de temps mais aussi le manque de formation et le manque de volume minimum pour être rentable. 12 % des apiculteurs interrogés qui n'ont pas d'atelier propolis évoquent une réflexion de mise en place d'un atelier propolis à plus ou moins long terme.

Un marché très dépendant des importations de propolis

Vue d'ensemble

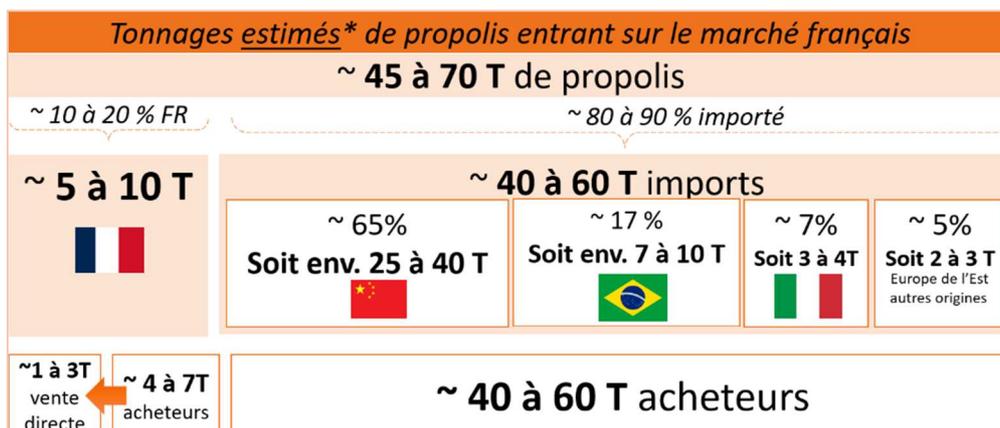
Au total, le marché français d'utilisation et de consommation de la propolis est évalué à 45 à 70 tonnes de propolis :

- 10 à 20 % issus de la production française : commercialisés en vente directe et circuits courts ou vendus à des opérateurs de la filière. La répartition entre ces deux voies est cependant difficile à estimer du fait de confusions possibles dans les déclarations des apiculteurs à la fois producteurs et revendeurs et du fait d'écart entre les volumes bruts déclarés par les producteurs et les volumes réels nettoyés déclarés par les acheteurs.

- 80 à 90 % issus d'importations : sous forme non transformée ou sous forme d'extraits en provenance majoritairement de Chine (environ 65 %), puis du Brésil (propolis verte principalement, environ 17 %), d'Italie (environ 7 %), d'Europe de l'Est ou d'autres origines (environ 5 %).

On estime que l'équivalent de 20 à 30 tonnes de propolis serait réexportée, sous forme de produits finis, par les différents transformateurs de la filière.

Estimation des volumes de propolis entrant dans la filière française



Source : étude sur la production, le marché et la consommation de pollen et de propolis en France –Ceresco pour FranceAgriMer

Principaux pays de provenance de la propolis importé

La Chine - premier pays apiculteur du monde – produirait environ 350 tonnes² de propolis brute et représente une importante part de l'approvisionnement français. La Chine produit principalement de la propolis brune (*Populus*), mais aussi de la propolis rouge. De nombreuses entreprises sont exportatrices de produits apicoles. Les statistiques isolées pour la propolis ne sont pas disponibles néanmoins on estime qu'une majorité des volumes est destinée au marché asiatique (Japon, Corée). La Chine est dans une démarche de renforcement de sa présence à l'international et participe activement aux conférences internationales sur la propolis et aux réunions sur la normalisation ISO etc.

Le Brésil produirait environ 140 tonnes³ de propolis brute, de deux types : propolis verte (*Baccharis*) et propolis rouge. La propolis verte, dont la production s'élèverait à environ 100 tonnes³ est caractéristique de la zone du Brésil et possède des caractéristiques spécifiques recherchées par les acheteurs. La filière brésilienne est structurée autour d'importantes coopératives et grossistes spécialisés vers l'export. On estime que plus de deux tiers de la production est exportée³. Le Brésil compte par ailleurs de nombreux laboratoires de recherche sur les propriétés de la propolis.

L'Italie se distingue par la présence de plusieurs coopératives ou entreprises professionnalisées, dont certaines spécialisées sur la propolis. Il n'existe pas de données sur la production du pays, cependant on estime que 3 à 4 tonnes de propolis d'origine italienne seraient importées par des acheteurs français.

L'Europe de l'Est, dont notamment la Roumanie et la Bulgarie, ont une tradition de l'apithérapie et l'usage de la propolis est reconnu par la communauté médicale. La Roumanie a notamment travaillé sur les méthodes d'analyse de la propolis afin de mieux la comprendre et la caractériser. Le faible recours aux phytosanitaires dans de nombreuses zones agricoles de ces pays et les méthodes apicoles traditionnelles pratiquées permettent la production d'une propolis avec moins de résidus. La filière s'articule autour de quelques grossistes et coopératives structurants qui exportent vers les pays d'Europe.

Pourquoi les acteurs français s'approvisionnent-ils à l'étranger ?

Les entreprises françaises s'approvisionnent auprès d'entreprises intermédiaires étrangères, qui centralisent la production de leur pays (coopératives, entreprises grossistes ou de première transformation) et exportent de la propolis brute déjà nettoyée, triée et analysée (majorité des cas) ou parfois des extraits de propolis déjà transformée (liquides ou secs). Ces intermédiaires sont ainsi capables de fournir des volumes importants (plusieurs tonnes), cohérents avec l'échelle des besoins des acheteurs et garantissent un haut niveau de qualité sanitaire et de pureté qui est recherché par les importateurs. Certains acteurs ont internalisé ou racheté des filiales à l'étranger pour sécuriser leur approvisionnement en propolis (cas au Brésil notamment). La structuration de la filière permet également à ces pays de proposer des prix de ventes inférieurs, mais pas systématiquement. Enfin, certaines provenances sont recherchées en raison de la présence

² Données 2015, d'après [Veille FranceAgriMer](#) ; la qualité incertaine sur plusieurs centaines de tonnes de propolis peut altérer la cohérence des données du marché.

³ Données 2017, ABEMEL, [Propolis brasileira no mundo](#)

d'essences spécifiques (exemple : propolis verte, type *Baccharis*, endémique du Brésil) ou encore d'une moindre teneur en résidus (exemple : issu de zones agricoles moins polluées).

Les retours d'entretien mettent cependant en avant une demande globale de plus de volume de propolis origine France, notamment en bio et une volonté de structurer l'approvisionnement en travaillant avec les apiculteurs français.

Débouchés et utilisation de la propolis

Formes d'utilisation de la propolis

La propolis est principalement consommée en tant que complément alimentaire⁴, principalement sous des formes transformées, qu'il s'agisse de galéniques liquides (teintures mères, extraits liquides, sirops, ampoules...) ou sèches (poudre, gélules, gommes...). Elle peut également être consommée sous forme peu transformée (propolis à mâcher). La propolis peut aussi être intégrée dans d'autres produits alimentaires (mélange miel et propolis, bonbons) et plus rarement, dans des produits cosmétiques (savons, shampoings, baumes, sticks à lèvres) ou de soins pour animaux (shampoings, soins cutanés). La concentration en propolis dans ces types de produits finis est relativement faible.

Cartographie des flux par type d'acteurs

Outre la vente directe et en circuit-court dont la part est difficile à estimer, la production de propolis française est commercialisée en gros, collectée par des grossistes (peu nombreux) ou des acteurs du secteur des produits de la ruche (principalement les acteurs spécialisés en apithérapie). La propolis achetée par les grossistes est valorisée en partie auprès de transformateurs de la filière française mais aussi exportée vers des acheteurs étrangers. Les autres acteurs de la filière utilisent en large majorité de la propolis d'importation (brune, rouge ou verte). Les « ingrédientistes et négociants » sont des opérateurs spécialisés dans l'approvisionnement en matières premières. Ils assurent le sourcing de la propolis à l'étranger, s'assurent du respect d'un cahier des charges précis et réalisent parfois une première transformation (ex : extraits).

Les « grossistes » regroupent les opérateurs qui jouent un rôle d'intermédiaire entre les producteurs français de propolis et des opérateurs de plus grande échelle. Ils s'approvisionnent directement auprès des apiculteurs et assurent la mise en marché. Ils sont très peu nombreux en France.

Les « industriels spécialisés en compléments alimentaires » représentent entre 40 et 60 % des volumes utilisés dans la filière et intègre de la propolis dans une diversité de produits finis (gélules, ampoules, teintures spray, gouttes...). Cette catégorie regroupe à la fois des laboratoires spécialisés en « phytothérapie » (gammes à base d'extraits de plante et de produits de la ruche), des laboratoires « généralistes » (gammes plus larges, y compris pharmaceutiques) et des « façonniers », qui assurent la fabrication de compléments alimentaires en tant que prestataires (en marque blanche) à destination des laboratoires qui se chargeront de la commercialisation. Ces acteurs s'approvisionnent via des exportateurs étrangers ou via des ingrédientistes et négociants français. Une petite part de leur approvisionnement provient enfin de grossistes valorisant de la propolis française mais ces volumes sont limités. Une part des produits finis fabriqués par ces acteurs est commercialisée à l'étranger (chiffre non estimé).

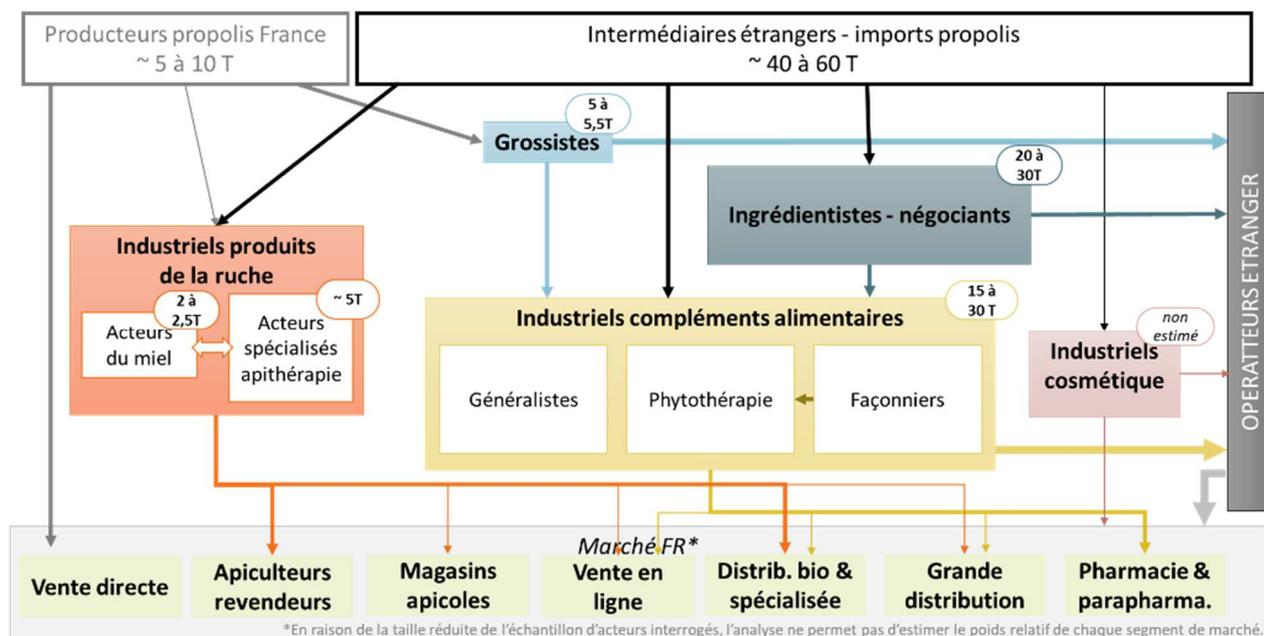
Le secteur des « produits de la ruche » représente entre 10 et 15 % des volumes de propolis utilisés.

On distingue :

- Les « acteurs spécialisés en apithérapie », dont les gammes sont centrées sur les autres produits de la ruche (gelée royale, propolis, pollen...). Ils achètent de la propolis brute, auprès d'apiculteurs français (environ deux tiers) ou issue d'importation (environ un tiers), la transforment puis la commercialisent : en premier lieu en distribution spécialisée, puis via des apiculteurs revendeurs.
- Les « acteurs du miel », dont l'activité principale est la vente de miel mais qui diversifient leur gamme avec des produits à base de propolis. Ces derniers achètent de la propolis brute ou déjà transformée, très majoritairement d'origine étrangère, et délèguent la fabrication de produits finis à des prestataires.
- Enfin, des « acteurs de la cosmétique » utilisent a priori de la propolis dans certaines formulations mais les flux n'ont pas pu être estimés.

⁴Denrées alimentaires dont le but est de compléter un régime alimentaire normal, qui constituent une source concentrée de nutriments ou d'autres substances (...). ([Directive 2002/46/CE](#))

Estimation des flux de propolis dans la filière française par type d'usage



Source : étude sur la production, le marché et la consommation de pollen et de propolis en France –Ceresco pour FranceAgriMer

Au stade de la distribution, les données collectées lors de l'étude ne permettent pas d'estimer le poids relatif de chaque segment de marché.

La filière propolis est très largement dépendante des importations, dont une part est choisie pour sa qualité et ses propriétés, cependant plusieurs opérateurs ont exprimé une demande de plus de volume de propolis origine France (à condition de garanties et qualité équivalente). Bien que le contexte économique inflationniste pourrait être défavorable à la consommation de produits axés sur le bien-être, le secteur des compléments alimentaires fait partie des produits peu dé-consommés⁵ et plusieurs industriels continuent ainsi de développer leurs gammes de produits à base d'ingrédients naturels, dont de propolis, en réponse à une recherche de naturalité de la part des consommateurs.

Côté producteurs, les apiculteurs expriment en premier lieu le besoin de mieux connaître le produit propolis : composition et propriétés, études sur les allégations, communication grand public, etc. Certains freins techniques à la production sont aussi mentionnés par une partie des producteurs (accessibilité des équipements, formation au procédé de collecte voire de transformation...). Plusieurs acheteurs expriment en ce sens un besoin de former à une récolte professionnelle de la propolis pour améliorer la qualité de la production.

Directeur de la publication : Martin Gutton / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer

⁵ SYNADIET (Syndicat National des Compléments Alimentaires), 2023